



## En juin 2020, 73 % de nuitées en moins dans les hôtels qu'en 2019 en France métropolitaine

Dans les hôtels, les nuitées baissent de 73 % en juin 2020 par rapport à juin 2019. Cette baisse intervient après deux périodes très contrastées, avec un début d'année dynamique puis la fermeture d'une grande proportion d'hôtels de mi-mars à mai pendant le confinement. L'Île-de-France est plus touchée que le reste du territoire, ainsi que les hôtels de haute gamme. En juin 2020, 82 % des hôtels du littoral sont ouverts.

Jean-Claude Gidrol, Pierre Girard (Insee)

Insee Focus N° 201 - août 2020

### Faible reprise de la fréquentation hôtelière en juin 2020

Avec 5,8 millions de nuitées passées dans les hôtels en juin 2020, la fréquentation baisse de 73 % par rapport à juin 2019 (**figure 1** ; sources). L'absence de touristes non-résidents n'a pas été compensée par les touristes résidents. Les nuitées passées par les résidents en juin 2020 chutent de 61 % par rapport à juin 2019.

Le taux d'ouverture des hôtels est remonté au-dessus de 70 % en juin 2020 (**figure 2**), sauf en Île-de-France (51 %). Sur le littoral notamment, 82 % des hôtels sont ouverts.

Les hôtels ouverts en juin ont souvent restreint leur nombre de chambres offertes à la clientèle, anticipant une baisse de la demande par rapport aux années précédentes. Malgré le nombre restreint de chambres offertes, celles-ci sont peu occupées. Pour tous les types d'espaces, les taux d'occupation sont autour de 35 % en juin 2020, inférieurs de moitié à ceux de juin 2019. Un tiers des hôtels ouverts n'a pas atteint 20 % de taux d'occupation en juin 2020.

**Figure 1 – Évolution du nombre de nuitées passées par les résidents et les non-résidents dans les hôtels en France métropolitaine en 2020 par rapport à la même période de 2019**

	Évolution entre 2020 et 2019 (en %)			Nombre de nuitées en 2020 (en millions)		
	Résidents	Non-résidents	Ensemble	Résidents	Non-résidents	Ensemble
Janvier	6,0	3,0	5,0	8,95	4,14	13,09
Février	8,9	0,2	6,2	10,00	4,04	14,04
Mars	-50,2	-65,7	-55,4	5,21	1,79	7,00
<b>Ensemble 1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>-14,0</b>	<b>-24,9</b>	<b>-17,5</b>	<b>24,16</b>	<b>9,97</b>	<b>34,13</b>
Avril	-93,8*	-100*	-96,2	0,70*	0,00*	0,70
Mai	-87,1*	-100*	-92,0	1,47*	0,00*	1,46
Juin	-61,2*	-93,8*	-73,2	5,31*	0,50*	5,81
<b>Ensemble 2<sup>e</sup> trimestre</b>	<b>-79,5</b>	<b>-97,7</b>	<b>-86,3</b>	<b>7,48*</b>	<b>0,50*</b>	<b>7,97</b>

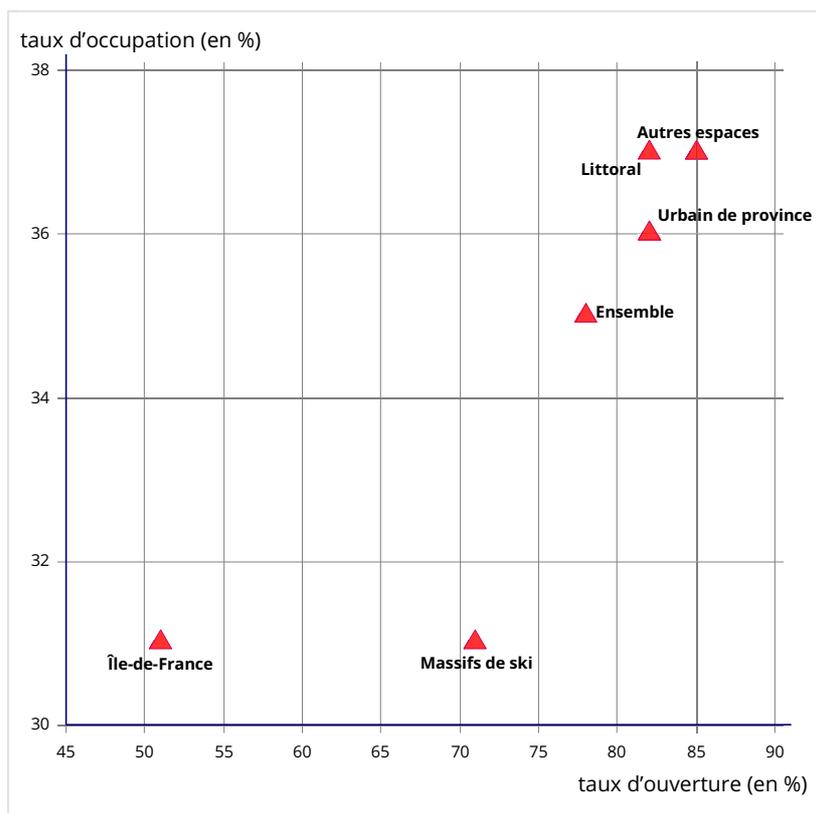
\* Estimation du nombre de nuitées des résidents et non-résidents pour les mois d'avril-mai-juin 2020, sous les hypothèses d'aucun non-résident en avril et mai et l'équivalent de 10 % des nuitées totales passées par les non-résidents en juin 2020.

Lecture : en France métropolitaine, avec 5,81 millions de nuitées en juin 2020, le nombre de nuitées dans les hôtels a diminué de 73,2 % par rapport à juin 2019.

Champ : hôtels situés en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

Figure 2 – Taux d'ouverture et taux d'occupation des hôtels par grands espaces touristiques en juin 2020



Lecture : en juin 2020, en France métropolitaine, le taux d'ouverture des hôtels du littoral s'élève à 82 % et leur taux d'occupation à 37 %.

Champ : hôtels situés en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

### Un premier semestre contrasté : après un début dynamique, fermeture de mi-mars à mai

L'année 2020 a bien commencé avec des hausses nettes de fréquentation hôtelière de 5 et 6 % en janvier et en février par rapport à la même période de 2019. Cette hausse est plus marquée pour la clientèle résidente que pour la non-résidente. Elle concerne tous les types d'hôtel, mais plus particulièrement les hôtels de haute gamme (4 et 5 étoiles), qui ont ensuite été les plus affectés dans les mois suivants.

Durant la période de confinement en avril et en mai, peu d'hôtels sont restés ouverts. En avril 2020, les taux d'ouverture varient de 18 % en Île-de-France à 28 % en milieu urbain en province.

Avec la fermeture des frontières et le confinement de la population, la fréquentation s'est limitée à quelques catégories de personnes : des personnes confinées, des personnes placées dans les hôtels pour des raisons sociales (Samu social et autres), mais également des personnels soignants ou d'autres professionnels ayant besoin d'être logés pour exercer leur activité (routiers, forces de l'ordre, etc).

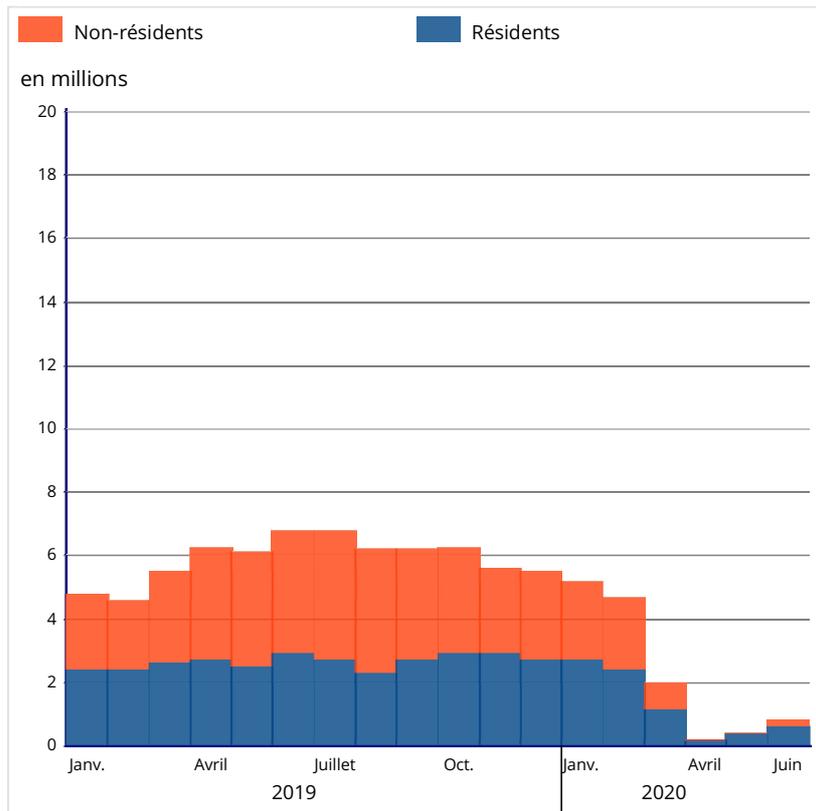
Le nombre de nuitées passées par ces personnes est relativement stable d'avril à mai, permettant un minimum d'occupation dans les hôtels ouverts. La fréquentation des mois d'avril et de mai 2020 représente ainsi 4 et 8 % de la fréquentation d'avril et de mai 2019.

### L'Île-de-France plus impactée que le reste du territoire

Le nombre de nuitées passées en Île-de-France en juin 2020 baisse de 88 % par rapport à juin 2019, contre une baisse de 67 % en province. L'absence de clientèle non-résidente au second trimestre 2020 a particulièrement pénalisé la région francilienne (figure 3). En effet, habituellement, la fréquentation en Île-de-France est majoritairement non-résidente à partir du mois d'avril et jusqu'en octobre. Chaque année, l'Île-de-France accueille la moitié de la clientèle non résidente en France, en nombre de nuitées. En outre, la clientèle professionnelle a probablement été relativement réduite en Île-de-France, habituellement rythmée par les salons, les séminaires et les congrès.

Le nombre de nuitées hôtelières en province en juin 2020 représente le tiers du niveau de juin 2019, notamment sur le littoral (31 %) mais aussi dans les espaces peu densément peuplés.

Figure 3a – Nombre mensuel de nuitées des résidents et non-résidents\* en Île-de-France en 2019 et 2020



\* Estimation du nombre de nuitées des résidents et non-résidents pour les mois d'avril-mai-juin 2020, sous les hypothèses d'aucun non-résident en avril et mai et l'équivalent de 10 % des nuitées totales passées par les non-résidents en juin 2020.

Lecture : en juin 2020, en Île-de-France, les hôtels enregistrent 0,6 million de nuitées de résidents et 0,2 million de nuitées de non-résidents.

Champ : hôtels situés en Île-de-France.

Source : Insee, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

### Les hôtels de haute gamme ont davantage perdu de clientèle

La fréquentation hôtelière a fortement diminué dans le haut de gamme (4 étoiles et 5 étoiles). En juin 2020, le nombre de nuitées chute de 83 % par rapport à son niveau de juin 2019. Les hôtels 4 étoiles et 5 étoiles représentaient 27 % de l'ensemble des nuitées hôtelières en juin 2019, contre seulement 17 % en juin 2020.

La faible reprise d'activité a d'abord profité aux hôtels d'entrée de gamme. La fréquentation des hôtels de 1 étoile ou 2 étoiles en juin 2020 est revenue au tiers de son niveau de juin 2019.

Enfin, la baisse de fréquentation des hôtels de 3 étoiles est semblable à la moyenne nationale.

## Sources

L'**enquête mensuelle de fréquentation touristique** conduite par l'Insee auprès des hébergements collectifs de tourisme a été suspendue en mars 2020 compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Un dispositif d'enquête allégée a été mis en place d'avril à juin 2020 uniquement pour les hôtels, permettant de disposer d'un nombre restreint d'indicateurs et de connaître le type de personnes hébergées (personnels soignants, personnes confinées, personnes placées par les services sociaux du type Samu social, autres touristes).

Le détail résident / non-résident a été estimé pour les mois d'avril à juin 2020, car ne faisant pas partie des indicateurs du dispositif d'enquête allégée. On fait l'hypothèse qu'aucun non-résident était présent en avril et mai, puis que l'équivalent de 10 % des nuitées totales sont le fait de non-résidents en juin 2020.

L'enquête mensuelle de fréquentation touristique a été remise en œuvre en juillet 2020.

## Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

La **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Le **taux d'ouverture** des hôtels est le nombre d'hôtels déclarés ouverts, rapporté au nombre total d'hôtels sur une période donnée.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France.

## Pour en savoir plus

---

- › **Commentaire des enquêtes de conjoncture de juillet 2020**, Insee.
- › **Chapitre Activité économique**, *Point de conjoncture* du 8 juillet 2020, Insee.
- › Coudin É., de Bellefon M.-P., Galiana L., Sémécurbe F., Suarez Castillo M., « **Retour partiel des mouvements de population avec le déconfinement** », *Insee Analyses* n° 54, juillet 2020.
- › Canonero B., Girard P., Millet N., « **En avril 2020, le nombre de chambres occupées sur le champ de trois grandes enseignes hôtelières chute de 79 %** », *Insee Focus* n° 195, juin 2020.
- › « **Pendant le confinement, la perte d'activité économique de chaque région dépendrait fortement de sa structure sectorielle** », *Point de conjoncture* du 7 mai 2020, Insee.



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier